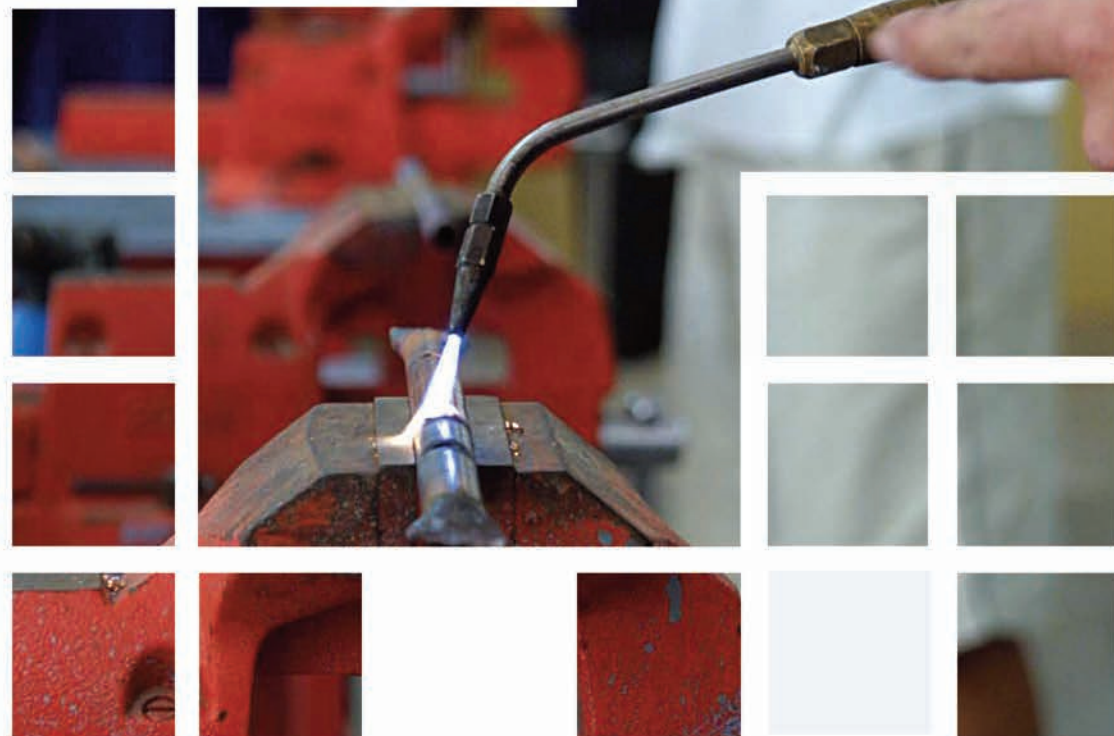


Points forts

06

De la Polynésie française

**BILAN
EMPLOI
2016**



HAUSSE MARQUÉE DE L'EMPLOI EN 2016

En 2016, les effectifs salariés mensuels moyens déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale (CPS) ont progressé de 800 emplois (+ 1,4 %) pour se porter à 61 700 emplois. Cette hausse de l'emploi est plus nette qu'en 2015 (+ 300 emplois), l'emploi demeure cependant en retrait des années 2004 à 2011. Sur un an, l'effectif moyen en équivalent temps plein augmente de 1,5 % par rapport à 2015. La masse salariale s'accroît de 1,7 % et le salaire moyen brut de 0,2 % à 326 100 F.CFP.



INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À LA HAUSSE DE L'EMPLOI : LE TERTIAIRE MARCHAND ET LA CONSTRUCTION

Le nombre moyen d'emplois salariés (hors CAE et stagiaires) a augmenté de 800 en 2016, soit une hausse de 1,4 % des effectifs. Cette progression est plus marquée que celle de l'année précédente (+ 300 emplois). L'emploi a cependant diminué en moyenne de 0,4 % par an (280 emplois) depuis 2011. Le nombre d'emplois salariés à la fin du mois de décembre de l'année 2016 (63 300), est proche de celui constaté à fin décembre 2011.

EMPLOI SALARIÉ MENSUEL MOYEN SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ								
	Année						Variation annuelle	
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2016/ 2015	moyenne 2016/ 2011
Unité :	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%	%
Primaire	1 763	1 809	1 831	1 794	1 746	1 618	- 7,3	- 1,7
Industrie	5 017	4 780	4 711	4 677	4 654	4 665	0,2	- 1,4
<i>dont Industrie manufacturière</i>	3 912	3 681	3 585	3 519	3 490	3 497	0,2	- 2,2
Construction	4 955	4 546	4 312	4 076	4 110	4 187	1,9	- 3,3
Tertiaire marchand	33 279	32 749	32 523	32 720	33 242	34 025	2,4	0,4
<i>dont Commerce répara. auto. motocycles</i>	9 311	9 193	9 010	8 970	9 062	9 228	1,8	- 0,2
<i>dont Transports et entreposage</i>	5 617	5 531	5 472	5 525	5 580	5 735	2,8	0,4
<i>dont Hébergement et restauration</i>	6 620	6 572	6 541	6 600	6 817	7 024	3,0	1,2
Tertiaire non marchand	18 088	17 811	17 335	17 322	17 151	17 233	0,5	- 1,0
<i>dont Administration publique</i>	13 948	13 800	13 255	13 112	12 883	12 908	0,2	- 1,5
<i>dont Enseign., Santé humaine et action sociale</i>	4 140	4 011	4 080	4 211	4 268	4 324	1,3	0,9
Total emploi salarié	63 102	61 695	60 711	60 589	60 904	61 728	1,4	- 0,4

Sources : CPS, ISPF

Le secteur tertiaire marchand (+ 2,4 %) et la construction (+ 1,9 %) sont les principaux contributeurs à la hausse de l'emploi. Dans une moindre mesure, le secteur tertiaire non marchand (+ 0,5 %) est aussi acteur de la progression de l'emploi. Dans l'industrie, les effectifs se stabilisent depuis deux ans mais ils diminuent dans le secteur primaire (- 7,3 %) pour la troisième année consécutive.

Les effectifs du secteur non marchand cessent de diminuer...

En 2016, les effectifs du secteur non marchand sont en hausse de 0,5 % soit un gain de 80 emplois. L'augmentation continue des effectifs du secteur de l'enseignement, santé humaine et sociale (+ 1,3 %) contribue fortement à cette progression, les effectifs de l'administration publique sont pour la première fois en légère hausse depuis sept ans (+ 0,2 %). Les salariés des administrations d'Etat déclarés à la CPS¹ diminuent de 3,8 % à 1 900 emplois, ceux des administrations de Polynésie française progressent de 1,0 % (5 600) et ceux des communes de 0,8 % (4 700).

...et ceux du secteur marchand continuent leur hausse

L'emploi salarié dans le secteur tertiaire marchand augmente de 2,4 % en 2016. Les effectifs du commerce, soit 15 % du total des salariés de Polynésie française, s'accroissent de 1,8 %. Le nombre d'emplois dans le commerce automobile croît pour la première fois depuis dix ans (+ 0,4 %). La croissance est plus dynamique dans les commerces de gros (+ 3,1 %) et de détail (+ 1,3 %). Les effectifs des hypermarchés diminuent de 0,9 % au profit des commerces généralistes plus petits (+ 0,7 %), représentant toujours 28 % des emplois du secteur du commerce de détail à prédominance alimentaire. Dans le commerce de vente à domicile et par automate, la hausse est de 7 % ; elle est de 20 % par rapport à 2006.

Dans le secteur du transport et entreposage, les effectifs progressent de 2,8 %. Ils augmentent de 6 % dans les transports par eau mais sont stables dans les transports terrestres.

Les effectifs du secteur de l'hôtellerie - restauration sont en hausse de 3,0 % à 7 020 emplois, soutenus tant par l'hôtellerie (+ 3 %) que la restauration (+ 3 %).

L'emploi dans le secteur des communications progresse de 1,8 % en 2016, il est en baisse de 2,5 % pour les activités financières et augmente modestement pour les activités immobilières.

1 : Sur les 10 400 salariés de l'Etat, 2 150 ont été déclarés mensuellement à la Caisse de prévoyance Sociale, le reste étant inscrit à la Sécurité Sociale en Métropole.

Dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques, la diminution est de 1,7 %, a contrario, la croissance est de 6,0 % pour les activités de soutien aux entreprises. Dans ce dernier secteur, l'emploi progresse de 12 % dans les activités administratives et de location hors immobilier et de 10 % dans les activités liées à l'emploi. Plus de 600 salariés sont employés dans l'intérim et agences de recrutement, soit 20 % de plus que 10 ans auparavant. Après quatre années consécutives de baisse, les effectifs des activités des ménages et des services personnels² progressent de 4,1 %.

Dans le secteur primaire, les effectifs salariés décroissent de 7,3 % en 2016 avec 1 620 emplois. L'emploi du secteur perlicole diminue de 13 % (850 emplois), celui de la pêche de 5 % alors que celui de l'agriculture s'apprécie de 0,7 %.

Les effectifs de l'industrie sont stables (+ 0,2 %) en 2016. Ils progressent de 2,9 % dans les industries extractives mais n'augmentent que de 0,2 % dans les industries manufacturières. Dans ces dernières, l'emploi progresse dans l'industrie alimentaire (+ 0,4 %) et dans la fabrication de boissons (+ 2,7 %). Les effectifs dans l'imprimerie croissent de 7 % et de 4 % dans les autres industries, industrie de matériaux plastiques et installations et réparations de machines, tandis qu'ils baissent dans l'industrie métallurgique (- 19 %), la fabrication de textiles (- 12 %) et d'articles en bois (- 34 %). Enfin, les effectifs du secteur de la production et distribution d'énergie et ceux de la production et distribution d'eau, d'assainissement et gestion des déchets sont stables après plus de dix ans de croissance.

Dans la construction, les effectifs augmentent de 1,9 %, atteignant 4 190 emplois. Ils se réduisent de 1 % dans le gros œuvre alors qu'ils progressent de 3 % et 4 % respectivement dans le second œuvre et les travaux publics.

PREMIÈRE HAUSSE DEPUIS CINQ ANS DANS LES ENTREPRISES DE MOINS DE 10 SALARIÉS

EMPLOI SALARIÉ MOYEN SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS DES ENTREPRISES								
	Année						Variation annuelle	
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2016/ 2015	moyenne 2016/ 2011
Unité :	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%	%
Moins de 10 salariés	14 752	14 157	14 140	13 947	13 877	14 094	1,6	- 0,9
De 10 à 49 salariés	15 122	14 874	14 825	14 411	14 472	14 768	2,0	- 0,5
De 50 à 249 salariés	14 720	14 254	13 670	13 866	14 205	14 533	2,3	- 0,3
250 salariés et plus	18 508	18 404	18 077	18 365	18 349	18 333	- 0,1	- 0,2
Total emploi salarié	63 102	61 690	60 712	60 589	60 903	61 728	1,4	- 0,4

Sources : CPS, ISPF

En 2016, l'emploi se reprend pour la première fois depuis cinq ans dans les entreprises de moins de 10 salariés. Il se stabilise dans celles de 250 salariés et plus, progresse de 2,0 % parmi celles de 10 à 49 salariés et de 2,3 % pour les entreprises de 50 à 249 salariés.

RÉPARTITION DES EMPLOIS ET DES ENTREPRISES PAR TAILLE D'ENTREPRISE

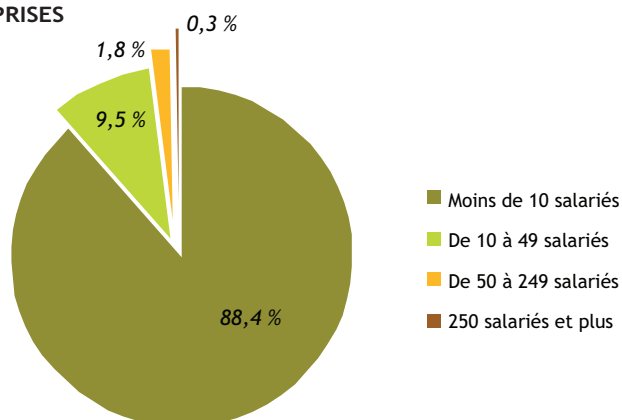
Neuf entreprises sur dix emploient moins de 10 salariés mais elles ne représentent cependant que 23 % des salariés. Les entreprises employant plus de 250 personnes sont peu nombreuses, 23 au total ; elles concentrent 30 % des emplois salariés en 2016. Les dix plus importantes structures totalisent 22 % des effectifs.

Plus de la moitié des salariés dans le secteur de la construction (64 %) ou du commerce (82 %) travaillent dans des entreprises de moins de 50 salariés alors qu'ils ne sont qu'un tiers dans l'hôtellerie-restauration. La quasi-totalité des salariés du secteur primaire sont employés dans des structures de moins de 50 personnes (97 %), ils ne sont que 63 % dans l'industrie où deux salariés sur dix travaillent dans des sociétés industrielles de plus de 250 personnes.

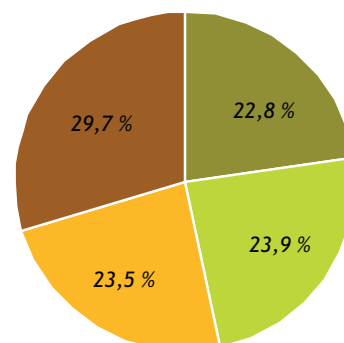
2 : Les activités des ménages et des services personnels comprennent exclusivement les employeurs particuliers de femme de ménage, jardinier, aide à domicile...

RÉPARTITION DES EMPLOIS ET DES ENTREPRISES PAR TAILLE D'ENTREPRISE

ENTREPRISES



SALARIÉS



Sources : CPS, ISPF

LES EMPLOYEURS PRÉSENTS EN 2015 CONTINUENT D'EMBAUCHER EN 2016

EMPLOI SALARIÉ ET ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS

	Année					
	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Unité : nombre						
Nombre d'établissements employeurs	8 721	8 573	8 572	8 486	8 408	8 373
Emplois mensuels moyens	63 102	61 695	60 711	60 589	60 904	61 728
Disparitions employeurs	-	- 1 536	- 1 480	- 1 505	- 1 446	- 1 370
Taux de cessation employeurs	-	17,6 %	17,3 %	17,6 %	17,0 %	16,3 %
Emploi cessation employeurs	-	- 1 456	- 1 183	- 1 222	- 1 261	- 1 131
Nouveaux employeurs	-	1 388	1 479	1 419	1 368	1 335
Taux de création employeurs	-	15,9 %	17,3 %	16,6 %	16,1 %	15,9 %
Emploi nouveaux employeurs	-	1 395	1 488	1 512	1 175	1 544
Nombre d'employeurs présents en n et n-1	-	7 185	7 093	7 067	7 040	7 038
Évolution emploi employeurs présents n et n-1	-	- 1 347	- 1 289	- 413	400	411

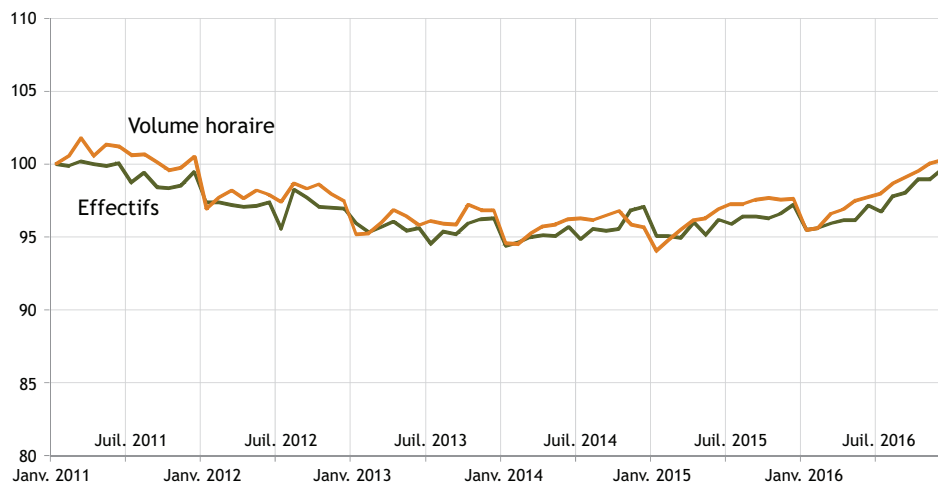
Sources : CPS, ISPF

Le nombre d'établissements employeurs a baissé de 35 unités en 2016 pour la cinquième année consécutive. Le taux de cessation d'employeurs diminue à 16,3 % en 2016 confirmant la baisse amorcée en 2015. Le nombre de nouveaux employeurs diminue pourtant de 33 unités, soit un taux de création de 15,9 %. Cette baisse du nombre de nouveaux employeurs est cependant atténuée par la hausse de 370 emplois supplémentaires créés au sein de ces nouveaux établissements.

La baisse du nombre de disparitions d'établissements employeurs se poursuit, les pertes d'emplois chez ces derniers en 2016 sont les moins élevées des cinq dernières années. En revanche, les employeurs présents en 2015 et en 2016 (84 % des établissements) ont embauché 410 personnes supplémentaires, un niveau équivalent à celui de 2015, soit une hausse de 0,7 % de leurs effectifs. Dans le secteur primaire, 17 % des employeurs sont renouvelés chaque année, les effectifs salariés des entreprises pérennes diminuent de 5,4 % en 2016. Les effectifs des entreprises de la construction, du commerce et des transports se sont renforcés de 1,8 %, 1,7 % et 2,3 % respectivement. La construction, avec un taux de rotation des employeurs important, demeure le secteur le plus mouvant : 21 % des entreprises n'ont plus de salarié un an après et un employeur sur cinq est également nouveau.

LA DURÉE MOYENNE DU TRAVAIL EST STABLE EN 2016

ÉVOLUTION MENSUELLE DES EFFECTIFS ET DU VOLUME HORAIRE (BASE 100 JANVIER 2011)



Sources : CPS, ISPF

En 2016, la durée moyenne mensuelle de travail atteint 145,2 heures et est stable par rapport à 2015. Le volume total d'heures déclarées augmente de 1,5 %.

Le nombre de salariés réalisant des heures supplémentaires (11 %) continue sa progression, le nombre de personnes travaillant à temps partiel (34 %) est en repli. Deux fois plus d'hommes effectuent des heures supplémentaires (14 % contre 7 % des femmes) ; les femmes sont davantage employées à temps partiel (38 % contre 31 % des hommes).

Parmi les 34 % de personnes qui travaillent à temps partiel, 6 % effectuent moins de 40h par mois, 5 % de 40 à 79h, 10 % de 80 à 119h, 10 % de 120 à 159h et 3 % de 160 à 168h. Un tiers des salariés des activités immobilières réalisent moins de 80h par mois, 18 % pour les activités de services administratifs et de soutien, et 17 % pour l'enseignement.

EFFECTIF MOYEN ANNUEL PAR TRANCHE HORAIRE ET SEXE

	Année						Variation annuelle	
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2016/ 2015	moyenne 2016/ 2011
Unité :	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%	%
Homme	35 213	34 179	33 556	33 326	33 404	33 809	1,2	0,8
Moins de 169 heures	10 957	10 726	10 544	10 641	10 438	10 367	- 0,7	1,1
169 heures	19 671	18 951	18 430	18 113	18 201	18 478	1,5	1,2
Plus de 169 heures	4 586	4 502	4 581	4 573	4 765	4 964	4,2	1,6
Femme	27 889	27 516	27 156	27 263	27 500	27 918	1,5	0,0
Moins de 169 heures	10 894	10 845	10 726	10 872	10 606	10 596	- 0,1	0,6
169 heures	15 199	14 912	14 653	14 627	15 025	15 349	2,2	0,2
Plus de 169 heures	1 797	1 759	1 777	1 764	1 869	1 974	5,6	1,9
Total emploi salarié	63 102	61 695	60 711	60 589	60 904	61 728	1,4	0,4
Moins de 169 heures	21 850	21 571	21 270	21 513	21 044	20 963	- 0,4	0,8
169 heures	34 869	33 863	33 083	32 740	33 226	33 827	1,8	0,6
Plus de 169 heures	6 383	6 261	6 358	6 336	6 634	6 938	4,6	1,7

Sources : CPS, ISPF

LE SALAIRE MOYEN SE STABILISE

SALAIRE MOYEN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ								
	Année						Variation annuelle	
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2016/ 2015	moyenne 2016/ 2011
Unité :	F.CFP	F.CFP	F.CFP	F.CFP	F.CFP	F.CFP	%	%
Primaire	191 567	203 922	201 795	206 183	214 132	214 420	0,1	2,3
Industrie	307 466	316 199	315 702	317 905	326 099	330 820	1,4	1,5
dont Industrie manufacturière	279 631	288 457	283 826	285 902	292 857	294 988	0,7	1,1
Construction	228 151	231 855	235 635	246 765	251 167	249 191	- 0,8	1,8
Tertiaire marchand	302 728	309 476	309 588	308 455	314 106	314 201	0,0	0,7
dont Commerce répara. auto. motocycles	271 415	271 789	273 779	276 381	280 029	278 622	- 0,5	0,5
dont Transports et entreposage	402 248	427 436	433 436	414 600	426 125	427 811	0,4	1,2
dont Hébergement et restauration	232 847	239 496	239 153	241 933	248 500	243 251	- 2,1	0,9
Tertiaire non marchand	357 326	361 906	367 649	368 229	370 549	372 164	0,4	0,8
dont Administration publique	347 931	352 233	358 416	358 231	360 128	361 201	0,3	0,8
dont Enseign., Santé humaine & action sociale	391 435	397 549	399 978	401 821	404 432	407 465	0,7	0,8
Total emploi salarié	311 422	317 901	319 812	320 615	325 307	326 092	0,2	0,9

Sources : CPS, ISPF

En 2016, le salaire brut moyen pour 145,2 heures travaillées est de 280 200 F.CFP, en hausse de 0,3 % sur un an. Il correspond à un salaire net de 241 000 F.CFP au 31 décembre 2016.

Le nombre d'emplois en équivalent temps plein progresse de 1,5 % en 2016 et s'établit à 53 040 postes. Le salaire brut moyen en équivalent temps plein augmente de 0,2 % en 2016, il se situe à 326 100 F.CFP.

Le salaire moyen du secteur primaire est stable (+ 0,1 %). Dans la construction, il diminue de 0,8 % tant dans le bâtiment que dans les travaux publics. Dans l'industrie, il progresse de 0,7 % et dans le transport et entreposage, de 0,4 %, alors qu'il baisse de 0,5 % et 2,1 % dans le commerce et l'hôtellerie-restauration respectivement.

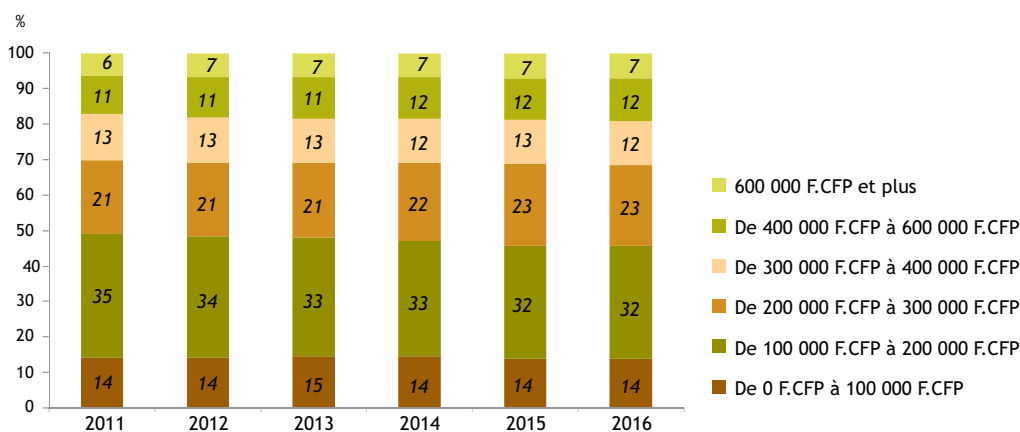
Dans l'administration publique, le salaire moyen progresse de 0,3 %. Il croît également dans l'enseignement, santé humaine et action sociale de 0,7 %.

En 2016, le SMIG horaire polynésien s'est maintenu à 904,82 F.CFP soit 152 914 F.CFP brut depuis la dernière augmentation d'octobre 2014 pour 169 heures de travail et 133 400 F.CFP net. L'évolution du salaire moyen demeure plus forte que celle de l'indice des prix à la consommation. L'inflation moyenne annuelle en 2016 s'élève à - 0,5 %.

En 2016, la médiane des salaires perçus augmente de 0,3 %. La moitié des salariés perçoivent moins de 211 500 F.CFP contre 210 900 F.CFP en 2015. Un quart des salariés gagnent moins de 153 000 F.CFP et un autre quart plus de 348 700 F.CFP.

Le nombre de salariés percevant moins de 200 000 F.CFP bruts par mois continue de décroître : ils sont dorénavant 46 % (28 300) contre 49 % cinq ans plus tôt. En 2016, 7 % des salariés (4 400 emplois) gagnent plus de 600 000 F.CFP par mois (6 % en 2011).

RÉPARTITION DES EFFECTIFS SALARÉS MOYENS PAR TRANCHE DE SALAIRE



Source : ISPF

La rémunération moyenne des femmes est de 318 900 F.CFP (en équivalent temps plein) contre 331 600 F.CFP pour les hommes. Cet écart de rémunération entre hommes et femmes continue à décroître (4,0 %). L'écart entre hommes et femmes diminue dans le privé (9,6 % en 2016) mais progresse dans le secteur public au profit des femmes (4,5 %). Dans l'information et communication et les activités financières, l'écart de rémunération au profit des hommes est de 21 % et 31 % respectivement alors qu'il est de 15 % dans l'hébergement-restauration et de 5 % dans le transport et l'entreposage.

LA MASSE SALARIALE ESSENTIELLEMENT TIRÉE PAR LE SECTEUR TERTIAIRE MARCHAND

LA MASSE SALARIALE ESSENTIELLEMENT TIRÉE PAR LE SECTEUR TERTIAIRE MARCHAND								
	Année						Variation annuelle	
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2016/ 2015	moyenne 2016/ 2011
Unité : millions de F.CFP								
Unité : millions de F.CFP							%	%
Primaire	3 081	3 335	3 344	3 432	3 501	3 299	- 5,8	1,4
Industrie	17 268	16 846	16 676	16 717	17 161	17 468	1,8	0,2
dont Industrie manufacturière	12 070	11 643	11 215	11 127	11 384	11 508	1,1	- 0,9
Construction	11 621	10 783	10 454	10 470	10 719	10 868	1,4	- 1,3
Tertiaire marchand	99 487	99 911	98 904	98 757	102 348	104 894	2,5	1,1
dont Commerce répara. auto. motocycles	27 532	27 144	26 618	26 665	27 327	27 733	1,5	0,1
dont Transports et entreposage	22 890	24 021	24 101	23 285	24 336	25 282	3,9	2,0
dont Hébergement et restauration	15 083	15 320	15 292	15 634	16 547	16 657	0,7	2,0
Tertiaire non marchand	71 990	71 360	70 505	70 173	70 354	71 020	0,9	- 0,3
dont Administration publique	54 960	54 626	53 465	52 609	52 294	52 594	0,6	- 0,9
dont Enseign., Santé humaine & action sociale	17 030	16 734	17 040	17 564	18 061	18 426	2,0	1,6
Total emploi salarié	203 448	202 235	199 883	199 550	204 084	207 549	1,7	0,4

Source : ISPF

Première reprise de la masse salariale dans le secteur public depuis sept ans

En 2016, la masse salariale progresse à nouveau de 1,7 % après la hausse de 2,3 % en 2015. Dans l'administration publique, elle s'accroît de 0,6 % pour la première fois depuis sept ans. La masse salariale des administrations de l'État a diminué de 0,5 %, celle du Pays et des communes a progressé de 1,3 % et 1,2 % respectivement.

Dans le secteur privé, la masse salariale augmente de 2,0 %

La masse salariale de l'industrie progresse de 1,8 % et celle de la construction de 2,5 %, tandis que dans le secteur primaire, la masse salariale diminue de 5,8 %. L'augmentation de la masse salariale dans le secteur tertiaire marchand (+ 2,5 %) est tirée par l'activité de transport et entreposage (+ 3,9 %) et dans une moindre mesure par le secteur du commerce (+ 1,5 %).

Les masses salariales des entreprises de moins de 10 salariés (+ 2,2 %) et de 50 à 250 salariés (+ 4,5 %) sont celles qui ont le plus progressé. Celles des entreprises de 10 à 50 salariés et de plus de 250 salariés ont augmenté de 0,6 % et 0,4 %, respectivement. La masse salariale correspondant aux salaires de moins de 200 000 F.CFP augmente de 1,4 % ; pour les salaires de 200 000 à 400 000 F.CFP, la hausse est de 0,4 % et de 2,9 % pour les salaires supérieurs à 400 000 F.CFP.

En 2016, la masse salariale a cru (+ 1,7 %) beaucoup plus fortement que le salaire moyen en équivalent temps plein (+ 0,2 %). Cette différence s'explique par la reprise marquée des effectifs annuels (+ 1,4 %) alors que l'horaire moyen est en stagnation (+ 0,1 %).

L'AMÉLIORATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL SE CONFIRME

En 2016, le nombre de demandeurs d'emploi est stable par rapport à 2015 et le nombre d'offres d'emploi augmente, signe d'une diminution des tensions sur le marché du travail. Les diplômés du supérieur sont de plus en plus nombreux et recherchés.

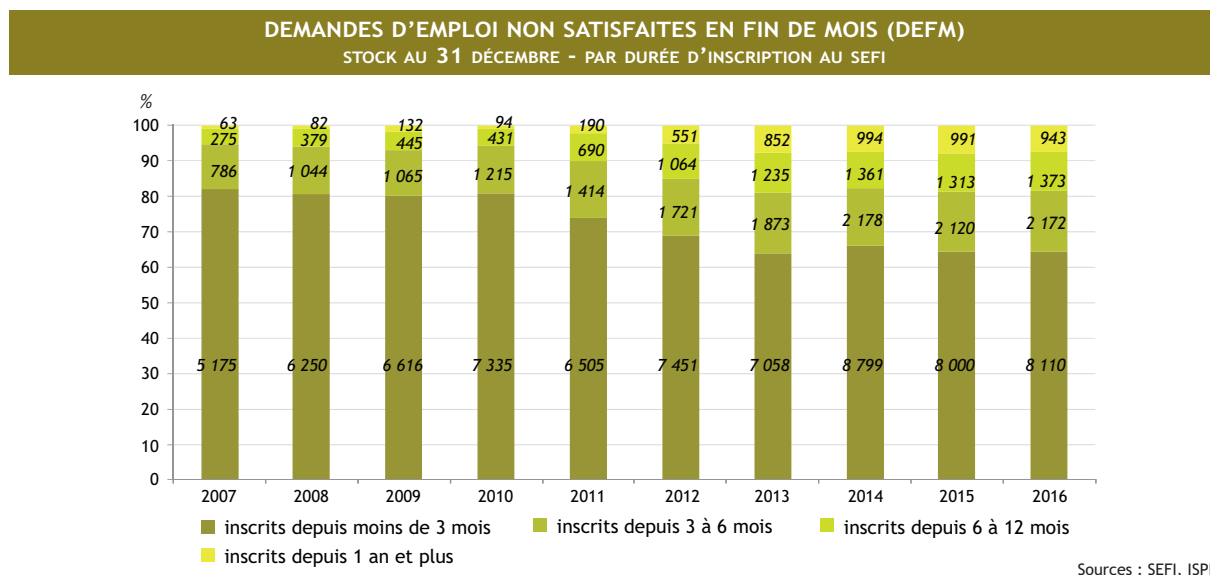
Autant de demandeurs, durée d'inscription en hausse³

LES DEMANDES D'EMPLOI				
	Année			Var. an. 2016/2015
	2014	2015	2016	
Unité : nombre				
STOCK				
Demande d'Emploi non satisfaites en Fin de Mois (DEFM) - au 31 décembre	9 896	10 711	10 937	2,1 %
Demande d'Emploi non satisfaites en Fin de Mois (DEFM) - moyenne annuelle	13 331	12 424	12 598	1,4 %
dont : inscrits depuis moins de 3 mois	8 799	8 000	8 109	1,4 %
inscrits depuis 3 à 6 mois	2 178	2 120	2 172	2,5 %
inscrits depuis 6 à 12 mois	1 361	1 313	1 373	4,6 %
inscrits depuis 1 an et plus	994	991	943	- 4,8 %
FLUX				
Nouvelles inscriptions ^a	38 972	36 951	36 802	- 0,4 %
Demandeurs différents	29 506	26 927	26 859	- 0,3 %
dont : primo-demandeurs	6 406	5 082	4 853	- 4,5 %

a : un même demandeur peut s'inscrire plusieurs fois dans l'année, mais une seule inscription est active

Sources : SEFI, ISPF

Le nombre de demandeurs différents est quasiment le même qu'en 2015 (26 860, - 0,3 %), mais ces demandeurs semblent rester inscrits plus longtemps au SEFI puisque le stock moyen de demandes à chaque fin de mois (DEFM) augmente de 1,4 % (12 600). Au 31 décembre 2016, le stock est de 10 940 DEFM, soit une hausse de 2 % en glissement annuel.



Le nombre de primo-demandeurs diminue de 4,5 % à 4 853, tout comme le nombre de demandeurs de moins de 25 ans. Le nombre des demandeurs, âgés de 25 ans et plus, de sexe féminin, augmente.

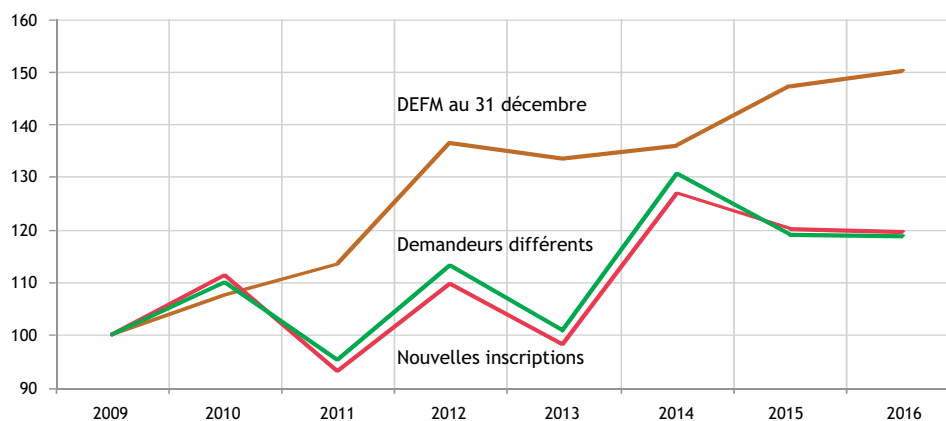
La hausse du stock de demandeurs vient pour moitié de personnes non diplômées et, pour un quart, de diplômés du supérieur. Près de la moitié de la hausse concerne des personnes ayant un à deux ans d'expérience professionnelle, ceux n'ayant pas d'expérience sont moins nombreux qu'en 2015 (- 4 %).

Trois quarts de la hausse provient de Tahiti, les Australes ayant la plus forte hausse relative. Seules les demandes en provenance des Tuamotu Gambier sont en baisse.

3 : Car le flux est stable mais le stock augmente.

Les demandeurs diplômés du commerce, en droit, en hôtellerie-restauration, secrétariat ou dans le social, sont ceux qui augmentent le plus ainsi que les personnes sans diplôme ou ayant un diplôme sans domaine spécifique.

INDICE EMPLOI - DEMANDES
BASE 100 : 2009



Sources : SEFI, ISPF

Plus d'offres

NOUVELLES OFFRES D'EMPLOI (NBR DE POSTES OFFERTS)

	Année				Variation annuelle 2016/2015
	2013	2014	2015	2016	
Unité : nombre					
I. OFFRES D'EMPLOI	4 617	5 402	5 031	4 943	- 1,7 %
dont : Offres d'emploi normal	2 523	2 396	1 865	2 276	22,0 %
Offres d'emploi aidé (secteur marchand)	2 094	3 006	3 166	2 667	- 15,8 %
dont : 1. Contrats en entreprise	975	376	737	614	- 16,7 %
Offres Contrat pour l'Emploi Durable (CED)	515	174	359	103	- 71,3 %
Offres Apprentissage (APP)	70	67	129	100	- 22,5 %
Offres Contrat pour Travailleur Handicapé (CTH)	19	22	34	35	2,9 %
Offres Convention Relance Emploi (CRE)	371	113	215	50	- 76,7 %
Offres Aide au Contrat de Travail (ACT)	-	-	-	306	-
Offres Aide au Contrat de Travail Professionnel (ACP)	-	-	-	20	-
2. Stages en entreprise	1 103	2 622	2 382	1 980	- 16,9 %
Offres Contrat d'Accès à l'Emploi (CAE)	-	1 924	1 381	688	- 50,2 %
Offres Stage d'Insertion en Entreprise (SIE)	185	94	244	392	60,7 %
Offres Stage pour Travailleur Handicapé (STH)	462	558	654	585	- 10,6 %
Offres Stage Expérience Professionnelle (STEP)	79	46	103	133	29,1 %
Offres Contrat d'Accès à l'Emploi Rénové (CAER)	-	-	-	176	-
Offres Contrat de Développement Local (CDL)	-	-	-	6	-
3. Aides à la création d'entreprise	16	8	47	73	55,3 %
Offres Insertion par la Création ou la Reprise d'Activité (ICRA)	16	8	47	73	55,3 %
II. OFFRES DE STAGE DE FORMATION	916	976	1 114	1 323	18,8 %
dont : Demandeurs	859	882	844	761	- 9,8 %
Accompagnements (CPIA, CDL, STH, APP)	57	94	270	562	108,1 %
III. OFFRES D'INSERTION (secteur non marchand)	754	1 527	1 475	1 572	6,6 %
dont : Offres de stages Contrat d'Accès à l'Emploi Rénové (CAER)	-	-	-	1 016	-
Offres de stages Contrat d'Accès à l'Emploi (CAE)	-	1 153	1 154	225	- 80,5 %
Offres de stages Contrat de Développement Local (CDL)	416	374	321	331	3,1 %
OFFRES D'EMPLOI DE TOUTES NATURES (I+II+III)	6 287	7 905	7 620	7 838	2,9 %

Sources : SEFI, ISPF

Le nombre d'offres d'emploi de toutes natures progresse de 2,9 % en 2016, soit 7 838 propositions. Les offres d'emploi normal augmentent de 22 % à 2 276 postes offerts.

En revanche les offres d'emploi aidé sont en retrait : les offres d'emploi aidé du secteur marchand diminuent de 10 % à 2 667 postes offerts. Les offres d'emploi aidé du secteur non marchand augmentent de 6,6 % soit 1 572 postes, essentiellement grâce au CAE rénové. Les offres en stage de formation professionnelle sont en hausse de 19 %.

Hausse des offres d'emploi normal

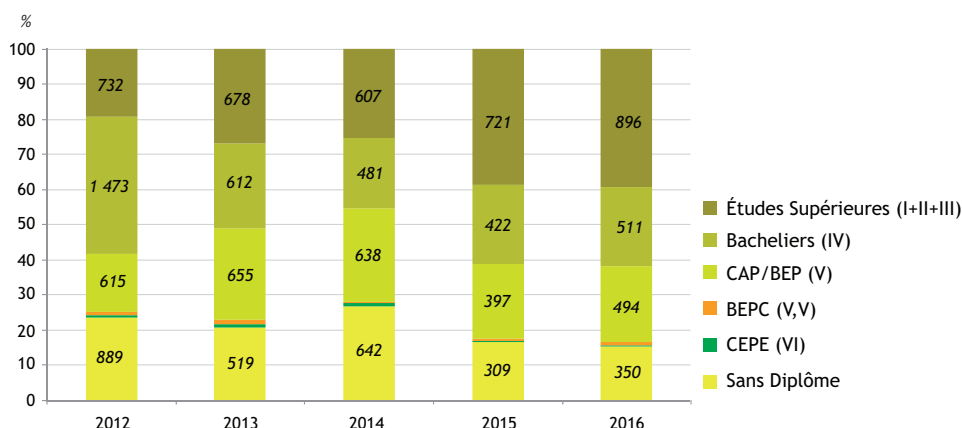
Le nombre de contrats en CDI progresse et représente à nouveau 40 % des offres en 2016, la part des CDD est toujours supérieur à la moitié des offres d'emploi. Le nombre d'offres pour patentés est aussi en hausse et constitue 8 % de l'offre comme en 2015.

Les créations de postes, en nette augmentation (+ 37 %), constituent 40 % de l'offre et retrouvent leur niveau d'avant 2009.

Pour la deuxième année consécutive, les offres à destination des diplômés de l'enseignement supérieur sont les plus nombreuses (40 % de l'offre normale), soit 900 postes en 2016. Les 350 offres proposées aux personnes sans diplôme ne représentent plus que 15 % de l'offre, contre 30 % en 2014, et 40 % en 2010.

En phase avec le redémarrage de l'économie polynésienne, l'offre vient essentiellement des secteurs de l'hôtellerie-restauration qui bénéficient du regain touristique et du commerce. Viennent ensuite l'industrie et le BTP dont la hausse de l'offre, leur permet de devancer les activités de services spécialisés, de soutien à l'entreprise.

OFFRES D'EMPLOI NORMAL PAR NIVEAU SCOLAIRE REQUIS



Sources :SEFI, ISPF

OFFRES D'EMPLOI PAR MÉTIER
Top 10 des besoins en emploi

	Nombre de postes offerts	% CDI	Nombre pourvus (1)	Nombre de postulant pour 1 poste	Niveau moyen de formation requis (2)
Unité : nombre					
Enquêteur / Enquêtrice terrain	45	0 %	26	13	BAC
Cuisinier / Cuisinière	42	50 %	23	23	CAP/BEP
Ouvrier / Ouvrière aquacole	30	13 %	16	18	Sans
Équipier polyvalent / Équipière polyvalente de restauration rapide	28	4 %	24	57	Sans
Commis / Commise de cuisine	27	11 %	17	53	CAP/BEP
Réceptionniste en hôtellerie	26	38 %	21	16	BAC
Technico-commercial / Technico-commerciale	26	65 %	19	16	BAC+2
Aide-comptable	24	50 %	19	84	BAC
Agent / Agente de sécurité	22	0 %	5	2	BAC+2
Agent / Agente de maintenance de matériels de manutention	21	0 %	21	1	Sans

(1) Certaines offres non pourvues sont encore en cours de recrutement.

(2) Métiers classés selon ROME - Niveau de formation moyen requis par l'employeur, à titre indicatif.

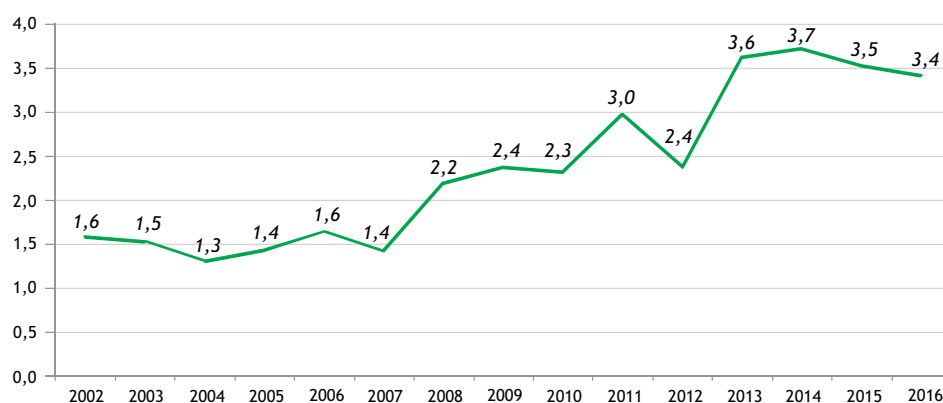
Sources : SEFI, ISPF

Les domaines de formation les plus recherchés sont sensiblement les mêmes, en relation avec les secteurs de l'économie qui redémarrent : hôtellerie - restauration et métiers du tourisme, comptabilité et gestion, commerce, industrie et BTP.

Certains métiers sont recherchés de manière récurrente, comme les métiers de la restauration (cuisinier, commis de cuisine), ceux de l'hôtellerie (réceptionniste), et les métiers de support tels qu'aide-comptable ou comptable, ou de surveillance (agent de sécurité).

Un marché du travail plus équilibré pour les diplômés du supérieur

RATIO NOMBRE DE DEMANDEURS POUR UNE OFFRE D'EMPLOI



Sources : SEFI, ISPF

Toutes offres confondues, le nombre de demande(s)⁴ pour une offre d'emploi baisse à nouveau en 2016, passant de 3,5 à 3,4. Hors formation professionnelle, il passe de 3,6 à 3,5. Plus ce ratio se rapproche de 1, plus le marché du travail se rapproche de l'équilibre.

Pour les offres d'emploi normal, le ratio est de 12 demandes pour une offre en 2016.

Par niveau scolaire, le ratio le plus proche de l'équilibre est celui des diplômés du supérieur (3 demandeurs pour 1 offre normale, - 1 sur un an). Leur nombre progresse mais bien moins vite que l'offre pour ce niveau qui est devenue en deux ans la plus importante. Plus le niveau scolaire est faible, plus l'on s'éloigne de l'équilibre du fait d'une demande plus importante. Pour les personnes peu ou pas diplômées (sans diplôme+BEPC+CEPE), ce ratio est de 32 en 2016 (contre 37 en 2015). ■

800

C'est le nombre moyen d'emplois supplémentaires
entre 2015 et 2016.



4 : Nous parlons ici d'un nombre de demandeurs et non d'un nombre de postulants.

DÉFINITIONS

Les offres d'emploi

Offre d'emploi normal : correspond aux offres d'emploi faites de manière spontanée par les employeurs.

Offre d'emploi aidé : correspond à toutes les mesures d'aide à l'emploi : offres d'emploi pour lesquelles l'employeur bénéficie d'un accompagnement financier pour l'embauche (= incitation à l'embauche).

Postes offerts : une offre d'emploi peut proposer plusieurs postes.

Exemple : un employeur recherche deux secrétaires.

De manière générale nous parlerons d'un nombre d'offres, sous-entendu un nombre de postes offerts.

Domaine de formation / Secteur d'activité : un domaine de formation se rapporte à un métier exercé par une personne, tandis que le secteur d'activité se réfère à l'activité exercée par une entreprise.

Exemple : un demandeur ayant une formation dans le domaine de l'informatique peut travailler dans une entreprise de la construction, un hôtel... idem pour une secrétaire, un commercial...

Les demandeurs

Demandeurs d'emploi : personne déclarant rechercher un emploi.

Inscription : un seul demandeur peut effectuer plusieurs inscriptions dans le mois, mais une seule est active.

Primo-demandeur : personne venant d'effectuer sa toute première inscription au SEFI.

Demandeur actif : un demandeur reste actif durant les trois mois qui suivent sa dernière visite.

DEFM : demandes d'emploi non satisfaisantes en fin de mois : demandes d'emploi actives, restées insatisfaites en fin de mois. Elles correspondent au stock des demandeurs d'emploi actifs en fin de mois.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF